



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 novembre 2019

n° 146-19

Objet : *RS - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux de réhabilitation des vestiaires du CTM à Chambéry*

- date de convocation le 08 novembre 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatorze novembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, salle La Bisserraine, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 39

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Frédéric Bret à Christophe Richel - de Philippe Gamen à Luc Berthoud - de Lionel Mithieux à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillermet à Christiane Boisselon

- conseillers excusés : 9

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 novembre 2019

délibération n° 146-19

objet **RS - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux de réhabilitation des vestiaires du CTM à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, indique qu'une consultation pour les travaux de réhabilitation des vestiaires des agents de la collecte des ordures ménagères au centre technique municipal de Chambéry a été lancée le 26 août 2019.

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la qualité de travail des agents et de créer des vestiaires femmes.

Pour ce faire, il est prévu de réorganiser l'aménagement afin :

- de créer des douches et des sanitaires supplémentaires,
- d'obtenir un espace confortable par agent,
- de créer une salle de réunion et un bureau.

La commission d'appel d'offres du 30 octobre 2019 a donné un avis favorable à l'attribution du marché aux entreprises les mieux-disantes selon l'allotissement suivant :

	Entreprise attributaire	Montant de l'offre €HT
Lot n° 1 – démolition maçonnerie VRD	TPLM	123 000,00
Lot n° 2 – cloisons – doublages – faux plafonds – peinture	Paladdio	63 000,00
Lot n° 3 – menuiseries intérieures	Menuiserie Savoisienne	39 503,93
Lot n° 4 – carrelages – faïences – revêtement de sols souples	Gazzotti	66 327,80
Lot n° 5 – serrurerie – blocs-portes métalliques	Grange Mécano Soudure	16 015,00
Lot 6 – plomberie – sanitaire – VMC chauffage	Inthersanit	89 900,00
Lot 7 – électricité	LMC	37 908,60
TOTAL		435 655,33 €HT

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 30 octobre 2019,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché pour la réhabilitation des vestiaires des agents de la collecte des ordures ménagères du centre technique municipal à Chambéry aux entreprises les mieux-disantes conformément au tableau ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 146-19

Objet de l'acte : RS - Attribution d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation des travaux de réhabilitation des vestiaires du CTM à Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 2 - Dossier du marché (travaux, fournitures, services)

Date de l'acte : 14 novembre 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20191114-lmc1H22708H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22708H1

Date de transmission en Préfecture : 21 novembre 2019

Date de réception en Préfecture : 21 novembre 2019

Période d'affichage : du au